

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-huit octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG
ABSENTS : Gérald GIBAUD
EXCUSES : Séverine CELLE
SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Délibération modificative n° 2 – budget assainissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/Article	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
6063	66.50 €			
6541		66.50 €		
TOTAL	66.50 €	66.50 €		

Fait et délibéré en Mairie
le 7 novembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251107-25_11_005-DE
Reçu le 13/11/2025